



**École du Lac-des-Fées  
Conseil d'établissement**

**Procès-verbal de la réunion du 13 mars 2007 à 19h15**

**Membres présents :**

**Parents :**

Mme Louise Allaire

M. Yves Bernard

M. Claude LaFrance

Mme France Lapointe

Mme Lucie Soulière (départ 9 :25)

**Personnel de l'école :**

Mme Karine Côté

Mme Chantal Monette (départ 9 :20)

Mme Myriame Poulin

Mme Marie-Claude Simard

Mme Vicky Vaillancourt

**Direction :**

M. Alexandre Marion

**Membres absents :**

Mme Isabelle Guimont

M. François Drapeau

**Invitée :**

La représentante de la communauté, Mme Annette Cormier

**1. Ouverture de l'assemblée et présentations**

M. Bernard déclare la séance ouverte.

**1.1. Vérification du Quorum**

M. Bernard procède à la vérification du quorum.

**1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Bernard fait la lecture de l'ordre du jour.

- Ajout du point 3.7 Don de livres
- Ajout du point 3.8 Choix d'agenda

**Mme Poulin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, Mme Simard seconde.**

**Adoptée à l'unanimité  
Résolution CE-07-03-13-33**

**1.3. Période d'intervention de l'OPP et du public**

Aucun point à discuter.

## 2. Procès verbal

### 2.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2007

Les modifications suivantes sont proposées :

- Le quatrième item au point 4.2 devrait se lire comme suit « Dans un souci de persévérance scolaire, les parcours de formation au secondaire ont été diversifiés afin de mieux répondre aux différents styles d'apprentissage chez les jeunes. On ajoute notamment un volet plus expérimental ou technique pour ceux qui sont plus manuels. Des programmes adaptés sont aussi offerts à ceux aux prises avec des difficultés d'apprentissage. »
- Le cinquième item au point 4.2 devrait se lire comme suit « On a consulté le comité de parents sur les règles de classement des élèves, de passage d'un cycle à l'autre et de passage du primaire au secondaire. »
- Quelques fautes de frappe sont à corriger.

**M. LaFrance** propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2007 tel que modifié. **Mme Côté** seconde.

**Adoptée à l'unanimité**  
**Résolution CE-07-03-13-34**

### 2.2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 6 février 2007

- Point 1.3 : M. Marion a obtenu des estimés pour le coût d'un présentoir. Après discussion avec Mme Guimont, ils ont décidé de commander le présentoir au CFPO. Le coût sera de 200\$ et il sera livré en juin.
- Point 3.3 : Lors de la réunion précédente, M. Marion a plutôt rapporté les félicitations de M. Drapeau, ce dernier étant absent.
- Point 3.4 : La proposition adoptée sous la résolution CE-07-02-06-30 ne peut être valide, la proposante n'étant pas membre votante. La proposition suivante la remplace.

**Mme Côté** propose l'augmentation du tarif des élèves dîneurs marcheurs jusqu'à un montant maximal de 1,75\$ et à 50\$ pour les élèves dîneurs transportés. Les revenus générés par cette augmentation serviront à l'ajout de mesures de sécurité afin de mieux encadrer les élèves sur l'heure du dîner. **M. LaFrance** seconde.

**Adoptée à l'unanimité**  
**Résolution CE-07-03-13-35**

- Point 3.6 : Mme Caroline Lebrun sera responsable de la campagne « Wô les moteurs! » avec M. Patrice Martin. L'activité est reportée au 15 mars. Mme Cormier propose de participer avec « Les Jeunes Pouces ».

## 3. Dossiers

### 3.1. Budget C.É.

M. Marion présente le budget du C.É. Des frais ont été encourus pour l'activité sociale du mois de décembre et pour du gardiennage.

M. Marion propose l'achat de boutonnières à l'effigie de l'école du Lac-des-Fées. L'objectif

serait de faire un premier effort dans le but de développer le sentiment d'appartenance des élèves. Mme Cormier suggère de donner des boutonnieres avec les méritas.

**Mme Lapointe** propose l'achat de 200 boutonnieres à l'effigie de l'école du Lac-des-Fées pour un coût total d'environ 550\$ incluant les taxes. **Mme Allaire** seconde.

**Adoptée à l'unanimité**  
**Résolution CE-07-03-13-36**

### **3.2. Activités de fin d'année**

C'est maintenant le temps d'élaborer l'activité de fin d'année. Mme Julie Simard tente d'obtenir des bons prix pour la location de jeux extérieurs tels que des structures gonflables. Ces jeux seraient disponibles toute la journée et cette activité se tiendrait en conjonction avec le BBQ annuel. La date proposée est le jeudi 21 juin.

**Mme Poulin** propose de tenir l'activité de fin d'année toute la journée le jeudi 21 juin et de conclure la journée avec le BBQ annuel. Ce dernier sera sous la responsabilité de Mme Soulière qui sera appuyée par une équipe de bénévoles. **Mme Allaire** seconde.

**Adoptée à l'unanimité**  
**Résolution CE-07-03-13-37**

Les enseignantes de 6<sup>ème</sup> année, dans le cadre des activités de fin d'année pour les finissants, aimeraient effectuer une levée de fond pour aider à couvrir le coût de la sortie à « La P'tite Rouge » qui est de 95\$ par enfant. Elles proposent de vendre du chocolat de la compagnie « Le Meilleur au Monde ». Chaque boîte vendue générerait un profit de 36\$.

**Mme Poulin** propose d'effectuer la levée de fond pour la sortie à « La Rouge » tel que présentée. **Mme Lapointe** seconde.

**Approuvée à l'unanimité**  
**Résolution CE-07-03-13-38**

### **3.3. Résolution C.C. 06-07-562**

M. Marion transmet les félicitations à Mme Cormier pour le projet « Les Jeunes Pouces » qui a reçu le prix « coup de cœur » de la commission « Gatineau ville en santé ».

### **3.4. Mesures de sécurité au service de garde**

Le résultat du sondage sur la mise en place de mesures de sécurité indique que 83% des parents sont en accord et 17% s'y opposent. Le taux de participation fût de 50%. L'école propose donc d'aller de l'avant avec la mise en place de mesures de sécurité pour accéder à l'école, telle qu'ouverture électronique, carillon, caméra, gâchette électrique, etc. Le C.É. souligne qu'il faudrait faire attention à ce que cette mesure n'affecte pas négativement le sentiment d'appartenance à l'école.

Tous les utilisateurs du service de garde devront avoir un porte-clefs afin d'y avoir accès. Il pourra être obtenu au coût de 20\$ et ce montant sera remis lors du retour du porte-clefs. Lorsque la phase d'installation sera terminée, les parents auront un délai de 2 semaines pour obtenir le porte-clefs.

**Mme Soulière** propose l'ajout de mesures de sécurité pour accéder à l'école, tel que présentée. **M. LaFrance** seconde.

**Adoptée à l'unanimité**  
**Résolution CE-07-03-13-39**

### **3.5. Informatique**

M. Marion avise le C.É. du remplacement de 25 ordinateurs du parc informatique de l'école, grâce à une subvention de gouvernement du Québec. Ces ordinateurs seront utilisés dans les classes.

On mentionne qu'il serait bien de considérer l'ajout d'un 2<sup>ème</sup> ordinateur à la bibliothèque. De plus, on souligne qu'il serait important de limiter l'accès aux sites non désirés. Tout site jugé inadéquat peut être signalé à la direction afin d'empêcher l'accès; le tout est géré pas la CSPO.

### **3.6. Élections et calendriers**

M. Marion signale qu'à cause des élections provinciales, le 26 mars sera une journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert mais fermera à 16 :00. Le 30 avril devient une journée de classe régulière.

### **3.7. Don de livres**

Mme Lapointe mentionne qu'un parent aimerait donner des livres à l'école, soit pour la bibliothèque ou pour les classes. Ces livres sont pour des enfants de maternelle et du 1<sup>er</sup> cycle. M. Marion précise que ce parent n'a qu'à se présenter au secrétariat et un reçu pour don sera émis.

### **3.8. Choix d'agenda**

Trois soumissions ont été reçues pour les agendas 2007-2008. Deux ont été retenues :

- « Agenda Aupel » au coût de 2 171\$
- « Agenda Soleil » au coût de 3 036.76\$

**Mme Poulin** propose de commander les agendas chez « Agenda Aupel » pour l'année scolaire 2007-2008 au coût de 2 171\$; ceci, pour des raisons environnementales (le format est plus petit) et pour des raisons de coût. **Mme Côté** seconde.

**Adoptée à l'unanimité  
Résolution CE-07-03-13-40**

## **4. Messages des représentants**

### **4.1. Mot de la technicienne en service de garde**

Un changement au calendrier des activités a été requis pour accommoder la journée pédagogique du 26 mars. Une sortie au cinéma est prévue pour la matinée, suivie de jeux extérieurs pour l'après-midi.

### **4.2. Mot du représentant au comité de parents**

- Retour sur les consultations au sujet des règles de passage du primaire au secondaire
- Suite à l'avis du conseil supérieur de l'éducation, la CSPO travaille sur une nouvelle politique définissant les mécanismes d'encadrement et le rôle du service de garde en milieu scolaire.
- Distribution d'un sondage aux parents, sur les intérêts pour de la formation et des conférences

- Discussion du logo de la CSPO pour les équipes sportives
- Sécurité internet : le site [www.internet101.ca](http://www.internet101.ca) est disponible pour les parents, éducateurs et professeurs. Un autre site est également disponible à la ville de Gatineau. Les écoles pourraient finalement communiquer avec la police pour organiser une présentation (gratuite) destinés aux parents et aux professeurs.

#### **4.3. Mot de la représentante au comité EHDAA**

Absente.

#### **4.4. Mot du la représentante de la communauté**

Tout va très bien, rien à rajouter.

#### **4.5. Mot du personnel**

Il est prévu de lancer le marathon de lecture la semaine prochaine. L'accent sera mis sur le nombre de livres plutôt que sur l'argent amassée. Une ristourne sera reçue pour l'achat de livres.

**Mme Vaillancourt** propose d'effectuer une levée de fond pour la sclérose en plaque, dans le cadre du marathon de lecture. **Mme Poulin** seconde.

**Approuvée à l'unanimité  
Résolution CE-07-03-13-41**

#### **4.6. Mot du président et correspondance**

Le président souhaite une bonne continuation à tous pour les quelques mois qui restent d'ici la fin de l'année. On fait également circulé la correspondance.

On mentionne que le comité de la bibliothèque a été proposé pour le « Prix bénévole de la CSPO ».

#### **5. Rapport du directeur**

M. Marion présente le rapport du directeur.

#### **6. Varia**

Aucun point à discuter.

#### **7. Levée de la séance**

**Mme Côté** propose la levée de l'assemblée à 21h50. **Mme Vaillancourt** seconde.

**Adoptée à l'unanimité  
Résolution CE-07-03-13-42**

**PROCHAINE RÉUNION: 10 avril 2007 à 19 h 15**

---

M. Yves Bernard  
Président du c.é.

---

M. Alexandre Marion  
Directeur